

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE DE COMPÉTITION
DE MONTGENÈVRE (05)

AVIS MODIFICATIF

PROLONGATION JUSQU'AU VENDREDI 2 OCTOBRE 2026 INCLUS

La SOLIDEO Alpes 2030 informe le public que la concertation préalable, initialement prévue du **17 août au 28 septembre 2026 inclus**, est prolongée jusqu'au **vendredi 2 octobre 2026 inclus**.

La concertation se déroule donc du 17 août au 2 octobre 2026 inclus.

Organisée à l'initiative de la SOLIDEO Alpes 2030, cette concertation est placée sous l'égide de **Mme Dominique de Lauzières, garante**, et de **M. Jacques Lavillette, garant**, désignés par la Commission nationale du débat public.

Le dossier demeure consultable et les observations peuvent continuer à être déposées en ligne sur **participationcitoyenne.solideo-2030.com**, ainsi qu'à la **mairie de Montgenèvre, 80 place du Chalvet, 05100 Montgenèvre**.

À l'issue de la concertation, les garants établiront le bilan dans un délai d'un mois et le rendront public.

Toutes les autres modalités précisées dans l'avis initial demeurent inchangées.